



Communiqué de la section FO

Aucune sanction ! Aucune suspension !

Aucun licenciement déguisé à la DSFP AP-HP !

Le 01/09/2021

La loi n° 2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire prévoit une obligation vaccinale pour certaines catégories de salariés et pas pour d'autres.

Cette loi discriminatoire prévoit des suspensions sans rémunération pour celles et ceux qui ne rempliraient pas cette obligation.

Cette loi s'applique à tous les personnels travaillant dans l'enceinte d'un hôpital.

Elle s'applique donc à tous les agents de la DGFIP qui travaillent en Trésoreries hospitalières et qui sont dans cette position.

Sur Paris, la loi s'applique à tous les agents des Finances de la DSFP AP-HP (Direction Spécialisée des Finances Publiques pour l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, qui gère les 38 établissements hospitaliers de l'AP-HP).

En tant qu'organisation syndicale, nous rappelons que nous n'avons pas à nous positionner sur le bien-fondé de la vaccination, chacun étant libre de se faire vacciner.

Toutefois, dans le cas présent, en utilisant un prétexte sanitaire, la DG cherche à se débarrasser d'un certain nombre de fonctionnaires, car il s'agit bien de sanctions et de licenciements déguisés.

En effet, nul doute que les agents suspendus se verront proposer une "rupture conventionnelle", par exemple, prévue par la loi Dussopt !!

Nombre de solutions existent pour éviter d'en arriver là: la mise en place du télétravail, par exemple, n'a-t-elle pas été accélérée à cause de la crise sanitaire ?

De plus, nous ne devons pas méconnaître qu'un certain nombre d'agents, par prudence, souhaitent se faire vacciner avec de nouveaux vaccins, étant donné que les vaccins actuels n'ont pas bénéficié de la meilleure publicité, soit sur leur phase de test, soit sur leurs effets secondaires. Dans ces conditions, les nouveaux vaccins pourraient bénéficier d'un recul d'expérience plus favorable.

Pourtant, la direction de la DSFP l'AP-HP entend appliquer la loi et les consignes de Bercy. En conséquence, nous revendiquons :

- Aucune sanction! Aucune suspension!**
- Aucun licenciement déguisé pour les collègues de la DSFP l'AP-HP !**
- Maintien de tous les salaires, maintien de tous les congés: télétravail pour les agents qui n'ont pas leur schéma vaccinal, quelle que soit la raison !**
- Maintien de tous les salaires le temps qu'une solution soit trouvée pour les agents qui ne pourraient plus exercer leur activité !**